

**Dr. Yannick NEUDER**

Député de l'Isère

*Membre de la Commission des  
Affaires sociales*

Conseiller régional Auvergne-  
Rhône-Alpes

**Sylvie DEZARNAUD**

Députée suppléante

Présidente de la Communauté de  
communes *Entre Bièvre et Rhône*

Conseillère régionale Auvergne-  
Rhône-Alpes

**M. François BRAUN**

Ministre de la Santé et de la Prévention

14 Avenue Duquesne,

75007 Paris

*Nos réf. MSP-001-1022*

*Paris, le 26 octobre 2022,*

Monsieur le Ministre,

Alors que nos concitoyens et notre personnel de santé tentent péniblement de relever la tête après la douloureuse période de la crise de la Covid-19, notre pays doit, comme vous le savez, faire face une très rude épidémie de bronchiolites.

Cette infection respiratoire des petites bronches touche, pour plus d'un tiers des concernés, les enfants de moins de deux ans et les nourrissons mettant ainsi à rude épreuve nos services d'urgences pédiatriques. Durant la semaine où je vous adresse ce courrier, près de 1 500 enfants concernés par cette maladie ont été hospitalisés et près de 4 500 sont passés par les urgences. Ces chiffres témoignent d'une épidémie anormalement précoce et intense. Cette saturation des services d'urgences pédiatriques entraîne des situations très difficiles avec une pénurie de lits et ses conséquences difficiles avec le transfert de ces jeunes patients d'une ville à une autre ainsi qu'en toile de fond, l'angoisse de milliers de parents.

La situation difficile des services d'urgences pédiatriques résulte de la combinaison d'une offre insuffisante de consultations non programmées par la médecine de ville, d'un manque de lits

d'hospitalisation par manque de personnel et d'un recours inadapté de certaines familles aux consultations. Comme l'indiquent clairement les représentants des professions pédiatriques, dans plus de 70% des cas, les hospitalisations se font au-dessus des capacités en lits dont dispose l'hôpital.

Cette situation est régulièrement rapportée par le personnel qui y travaille, et ce, depuis plusieurs années. En 2019, déjà, la France faisait face à une épidémie de cette même maladie avec une grande intensité et des transferts d'enfants étaient déjà observés. Malheureusement, durant les années qui ont suivi la situation s'est encore aggravée.

Les annonces que vous avez formulées face à l'urgence ne constituent pas une réponse suffisante. À ce sujet, le Collectif de pédiatrie a d'ores et déjà tiré la sonnette d'alarme auprès du Président de la République par le biais d'une lettre ouverte signée par près de 7 000 soignants mais il me semble opportun, au vu de l'urgence, de me joindre à leurs inquiétudes en saisissant le gouvernement comme membre de la représentation nationale. En réponse, le seul plan d'urgence de 150 millions d'euros, aux contours flous, ne constitue pas non plus une réponse appropriée.

Inutile ici de faire l'inventaire des propositions car elles sont connues de tous. L'Inspection Général des Affaires Sociales a rendu un certain nombre de préconisations à l'été 2021 avec notamment une revalorisation des métiers mais aussi des clarifications du rôle des acteurs de la pédiatrie de ville, préconisations qui n'ont fait l'objet d'aucune attention réelle de la part du gouvernement.

Je vous informe par ailleurs qu'en vue de l'examen de la deuxième partie du projet de loi de finances 2023, les députés de mon groupe politique et moi-même déposeront une série d'amendements allant dans ce sens.

Aussi, Monsieur le Ministre, je souhaiterais savoir les mesures structurelles que le gouvernement prévoit, notamment sur la base des revendications du personnel concerné mais aussi des préconisations de l'IGAS, pour remettre sur pied les urgences pédiatriques de notre pays et être en capacité de répondre à l'urgence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute et respectueuse considération.



**Dr. Yannick NEUDER**